

Rapport d'extraction annuel de sable et de gravier (2023-2024)

				P	rénom			Nº d'interve	enant
A duana	/m		la au aggiar nag	401)	A \	/illa villaga av mu	minimalité		
Auresse	(numero, r	ue, route rura	lle ou casier pos	тан	App. \	/ille, village ou mu	пісіранте		
Province	9		Pays C	ode postal					
1.2 ID	ENTIFICA	TION DU TIT	TULAIRE DES	TITRES D'EXPL	OITATION				
_	Nom de l'entreprise				N° matricule		Nº d'intervenant		
ENTRE OI		Nom .			Prénom			Nº d'intervenant	
PARTIC		NOITI			Prenom			Nº d'interv	enant
Adresse	(numéro, r	ue, route rura	lle ou casier pos	tal)	Арр.	Ville, village ou n	nunicipalité		
Province	•		Pays	Code postal					
				·					
SECT	ON 2	SUBSTAN	CES MINÉR	ALES DE SU	IRFACE EXT	RAITES			
2.1 PE	ÉRIODE C	OUVERTE P	AR LA DÉCLA	RATION:	2023-04-01 AU	2024-03-31			
2.2 R	AISON D'E	EXTRACTION	N DES QUANT	TÉS DE SUBST	ANCES MINÉR	ALES DE SURF	ACE DU BAIL N	IENTIONNÉES	À 2.3
Pour la	construction	on ou l'entret	ien sur les terre	s du domaine de	e l'État :				
_		ninier décrété							
	D'un chemin en milieu forestier pour réaliser des activités d'aménagement forestier D'un chemin public par l'État, lorsqu'il est titulaire du bail De tout ou partie d'un chemin pour lequel une municipalité a obtenu une autorisation pour voir à son entretien ou à sa réfection								
_ De									
D'uı du k		ar un organis	sme sans but lu			,	D		
au i	Jali			cratif determine	par le ministre d	e l'Energie et des	Ressources na	turelles, lorsqu'	il est titulaire
Pol	ır Hydro-O	uébec la Soc							
	ır Hydro-Q titulaire du					e l'Energie et des			
est	titulaire du	bail	ciété d'énergie		s (SEBJ) ou la S	ociété de dévelop			
est Dou	titulaire du ır le ministe	bail ère de l'Énerç	ciété d'énergie	de la Baie James	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit	ociété de dévelop	ppement de la Ba		3J), lorsqu'elle
est Pou 2.3 D	titulaire du ır le ministe	bail ère de l'Énerç ION DES QU	ciété d'énergie gie et des Ress JANTITÉS EXT	de la Baie James	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit	ociété de dévelor ulaire du bail	ppement de la Ba	aie James (SDB	3J), lorsqu'elle
est Pou 2.3 D	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT	bail ère de l'Énerç ION DES QU	ciété d'énergie d gie et des Ress JANTITÉS EXT BF	de la Baie James ources naturelles	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit	ociété de dévelor ulaire du bail	opement de la Ba	aie James (SDB	3J), lorsqu'elle
est Pou 2.3 DI	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT	bail ère de l'Énerç ION DES QU	ciété d'énergie gie et des Ress JANTITÉS EXT	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit	ociété de dévelor ulaire du bail	opement de la Ba	MÈTRE C Quantités soustraites	3J), lorsqu'elle
est Pou 2.3 DI	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site	bail ère de l'Énerg ION DES QU ONS Votre	ciété d'énergie d gie et des Ress JANTITÉS EXT BF Quantités extraites de	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	ulaire du bail TONNE MÉT B Quantités ajoutées	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	aie James (SDE MÈTRE C Quantités	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou 2.3 D	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site	bail ère de l'Énerg ION DES QU ONS Votre	ciété d'énergie d gie et des Ress JANTITÉS EXT BF Quantités extraites de	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	ulaire du bail TONNE MÉT B Quantités ajoutées	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	MÈTRE C Quantités soustraites	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou 2.3 DI	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site	bail ère de l'Énerg ION DES QU ONS Votre	ciété d'énergie d gie et des Ress JANTITÉS EXT BF Quantités extraites de	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	ulaire du bail TONNE MÉT B Quantités ajoutées	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	MÈTRE C Quantités soustraites	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou 2.3 DI	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site	bail ère de l'Énerg ION DES QU ONS Votre	ciété d'énergie d gie et des Ress JANTITÉS EXT BF Quantités extraites de	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	ulaire du bail TONNE MÉT B Quantités ajoutées	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	MÈTRE C Quantités soustraites	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou 2.3 DI	titulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site	bail ère de l'Énerg ION DES QU ONS Votre	ciété d'énergie d gie et des Ress JANTITÉS EXT BF Quantités extraites de	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	ulaire du bail TONNE MÉT B Quantités ajoutées	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	MÈTRE C Quantités soustraites	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou IN N° titre	itiulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site SMS	bail Pere de l'Énerg ION DES QU ONS Votre référence	gie et des Ress ANTITÉS EXT Br Quantités extraites de la face	de la Baie James ources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	ulaire du bail TONNE MÉT B Quantités ajoutées	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	MÈTRE C Quantités soustraites	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou 1.3 DI IN N° titre	itiulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site SMS	bail Pere de l'Énerg ION DES QU ONS Votre référence	gie et des Ress ANTITÉS EXT Br Quantités extraites de la face	cources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la face	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de l'année	B Quantités ajoutées (+)	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités ajoutées	C Quantités soustraites (-)	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année
est Pou IN I' titre	itiulaire du ir le ministe ÉCLARAT FORMATI N° site SMS	bail Pere de l'Énerg ION DES QU ONS Votre référence	gie et des Ress ANTITÉS EXT Br Quantités extraites de la face	cources naturelles RAITES OU EN RUT Valeur² des quantités extraites de la face	s (SEBJ) ou la S s, lorsqu'il est tit RÉSERVE A Quantités au début de	B Quantités ajoutées (+)	RIQUE OU RÉSERVE Valeur² des quantités	C Quantités soustraites (-)	BJ), lorsqu'elle CUBE D Total à la fir de l'année

SIGNATURE

1- Toute déclaration non reçue à la MRC dans les délais prescrits est assujettie à un montant supplémentaire de 52,25 \$ si les déclarations sont transmises dans les 15 jours suivant l'échéance du 15 avril et de 104 \$ à partir de 16e jour suivant l'échéance précitée.

2- La valeur correspond à une estimation de la valeur marchande locale de la totalité des quantités extraites pour chacune des cases concernées (extraite de la face et ajoutée à la réserve). À titre d'exemple, une extraction de 80 tonnes métriques de brut, dont la valeur marchande locale serait de 10 \$ la tonne métrique, aura une valeur de 800 \$.

Téléphone:

418 439-3947, poste 5008

Ce formulaire doit être reçu avant le 15 avril 2024 à :

MRC de Charlevoix-Est Adresse de retour :

DATE

172, boulevard Notre-Dame Clermont (Québec) G4A 1G1

Cette déclaration est obligatoire quel que soit le scénario de production.

2024-01-01